



RELEVÉ DE LA DÉCISION N° 2026 05 01
Prise par le Bureau de la Communauté d'Agglomération
Lors de sa réunion du 17 septembre 2026

*(en application de la délibération du Conseil Communautaire
en date du 9 avril 2026 portant délégation de compétence au Bureau)*

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre, le Bureau du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 10 septembre, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération, à Givrand, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Présents : François BLANCHET, Isabelle DURANTEAU, Yann THOMAS, Kathia VIEL, Thierry BIRON, Marie-Thérèse BONNEAU (en remplacement de Philippe MOREAU), Maryse AUGUIN, Hervé BESSONNET, Laëtitia MARECHAL, Walter SCHOEPPER, Thierry FAVREAU, Jean-François BIRON, Laurent DURANTEAU.

Excusés : Nathalie PONCET, Philippe MOREAU.

Participait également sans voix délibérative : Guylène GUILBAUD (en remplacement de Nathalie PONCET).

Avenant aux marchés de réaménagement de la déchèterie de Saint Hilaire de Riez

Suite à l'attribution des marchés de réaménagement de la déchèterie de Saint Hilaire de Riez par décision du Bureau Communautaire n° 2025 05 01 du 24 juin 2025, les 15 lots ont été notifiés et les travaux ont démarré en septembre 2025 pour un montant de 2 396 458,79 € HT.

Des modifications mineures ont été apportées en cours de chantier selon le détail suivant :

Marché	Titulaire	Objet de l'avenant	Montant avenant € HT	Montant initial € HT	Nouveau montant € HT
Lot 2 Métallerie - Garde-corps- Bavettes amovibles	AGEC	Modification des bavettes entièrement en métal et suppression arceaux de protection	-1 750,00 €	36 535,00 €	34 785,00 €
Lot 8 Couverture bacs acier / métallerie	GALLARD	Ajustement grilles/volets, traitement joints de dilatation et solin	+ 142,61 €	130 564,28 €	130 706,89 €
Lot 9 Agencement Menuiseries ext. Intérieures	MENUISERIES LELAIS	Ajustement bureaux agents, portes et placards, parois douches, volets, stores	- 4 880,73 €	47 252,75 €	42 372,02 €
Lot 10 Doublage Cloisons sèches Isolation	ISOLYA	Ajustement cloisons bureau agents, blocs portes	+ 65,90 €	19 400,00 €	19 465,90 €
Lot 14 Electricité Chauffage	GATEAU	Ajustement alarme, téléphonie, informatique	+ 4 135,00 €	84 660,00 €	88 795,00 €
Lot 15 Plomberie Sanitaires ventilation	GATEAU	Robinet de puisage	+ 296,55 €	32 822,34 €	33 118,89 €

**Le Bureau Communautaire,
Dûment convoqué,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-10 et L. 5216-1 et suivants,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L.2120-1 2°, L.2123-1 1°, L.2194-1 6°, R.2123-1 1°, R.2123-4 et suivants, et R.2194-8,

Vu la délibération n° 2026 3 08 du 9 avril 2026 portant définition des délégations d'une partie des attributions du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président,

Vu la décision du Bureau Communautaire n° 2025 05 01 du 24 juin 2025 portant attribution des marchés de réaménagement de la déchèterie La Chaussée à Saint Hilaire de Riez,

Vu les crédits inscrits au Budget 2026,

Vu les marchés n° 250901 à 250915 de réaménagement de la déchèterie la Chaussée à Saint Hilaire de Riez conclus,

Vu les projets d'avenant n° 1,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

Article 1 : d'approuver la passation d'un avenant n° 1 en moins-value au marché n° 250902 Lot 2 Métallerie - Garde-corps-Bavettes amovibles d'un montant de - 1 750 € HT ce qui porte le montant du marché conclu initialement avec AGEC pour 36 535 € HT à 34 785 € HT ;

Article 2 : d'approuver la passation d'un avenant n° 1 en plus-value au marché n° 250908 Lot 8 Couverture bacs acier / métallerie d'un montant de + 142,61 € HT ce qui porte le montant du marché conclu initialement avec GALLARD pour 130 564,28 € HT à 130 706,89 € HT ;

Article 3 : d'approuver la passation d'un avenant n° 1 en moins-value au marché n° 250909 Lot 9 Agencement Menuiseries extérieures et intérieures d'un montant de - 4 880,73 € HT ce qui porte le montant du marché conclu initialement avec MENUISERIES LELAIS pour 47 252,75 € HT à 42 372,02 € HT ;

Article 4 : d'approuver la passation d'un avenant n° 1 au marché n° 250910 Lot 10 « Doublage Cloisons sèches Isolation » d'un montant de 65.90 € HT ce qui porte le montant du marché conclu avec l'entreprise ISOLYA pour un montant de 19 400 € HT à 19 465,90 € HT ;

Article 5 : d'approuver la passation d'un avenant n° 1 au marché n° 250914 Lot 14 « Electricité Chauffage » d'un montant de + 4 135 € HT ce qui porte le montant du marché conclu avec l'entreprise GATEAU pour un montant de 84 660 € HT à 88 795 € HT ;

Article 6 : d'approuver la passation d'un avenant n° 1 au marché n° 250915 Lot 15 « Plomberie Sanitaires ventilation » d'un montant de + 296,55 € HT ce qui porte le montant du marché conclu avec l'entreprise GATEAU pour un montant de 32 822,34 € HT à 33 118,89 € HT ;

Article 7 : d'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants n° 1 correspondants et à prendre toutes décisions relatives à leur exécution.

**Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,**

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 22 SEP. 2026
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 22 SEP. 2026

Givrand, le 22 septembre 2026

Le Président,

François BLANCHET



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.